

Semaine du 3 avril au 7 avril 2023

ENERGIE – La révision de la Directive sur les énergies renouvelables respecte les spécificités des régions ultrapériphériques

Jeudi 30 mars 2023, les négociations entre le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil de l'UE relatives à la directive RED III fixant les objectifs de développement d'énergies renouvelables dans l'Union européenne pour l'horizon 2030 ont abouti.

L'accord provisoire précise et reconduit les adaptations législatives nécessaires pour tenir compte des spécificités des régions ultrapériphériques (RUP) en prévoyant notamment, sur la base de l'article 349 du TFUE, un cadre adapté concernant l'usage de la biomasse au sein de ces régions.

Les RUP pourront en effet continuer de bénéficier de subventions publiques pour la production d'électricité à partir de biomasse forestière, compte tenu par exemple de l'absence d'industries du papier, du carton, du contreplaqué, etc. Cette dérogation est strictement encadrée et ne s'applique que dans la mesure où la biomasse est utilisée à des fins de production d'électricité, de chauffage ou de refroidissement visant à « garantir [...] l'accès à une énergie sûre et sécurisée » et que soit entreprise une harmonisation progressive avec les critères de durabilité prévus dans la directive.

Toutefois, l'accord trouvé en trilogues sur la Directive RED III doit encore être validé et adopté par le Parlement européen en session plénière et par le Conseil de l'Union européenne. Ces deux instances peuvent toujours remettre en cause l'accord politique trouvé en trilogues.

PECHE – Le sujet du renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques souligné par plusieurs eurodéputés de la commission de la Pêche

L'eurodéputé français PPE François-Xavier Bellamy a présenté, le 28 mars dernier, son projet de rapport sur la « Conclusion d'un protocole de mise en œuvre de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et la République de Maurice (2022-2026) » devant la commission de la Pêche du Parlement européen.

Lors de cet échange, le député européen a plus particulièrement souligné « l'importance critique » de cet accord pour les régions ultrapériphériques, notamment Mayotte et La Réunion.

Afin de prendre en compte l'intérêt de ces territoires, le député européen appelle dans son rapport à mettre en place des seuils de tonnage transitoires en dessous desquels les activités de pêche de ces flottes ultramarines pourraient être poursuivies le temps de la négociation et de l'adoption de cet accord, à l'avenir.

Il y souligne également le paradoxe qui existe entre d'un côté, le financement de la pêche des pays tiers par la Commission européenne et de l'autre, les blocages techniques qui persistent s'agissant du financement des flottes de pêche dans les RUP : « *c'est absolument intenable devant nos propres pêcheurs d'assumer le financement du renouvellement de la flotte dans des pays tiers, quand simultanément nous n'arrivons pas à débloquer le premier euro de soutien au renouvellement et à la modernisation de la pêche dans nos propres pays et régions.* »

Les eurodéputées portugaise et espagnole, Isabel Carvalhais et Clara Aguilera, ont aussi soutenu son propos ; « *il faut faire attention à ne pas creuser des inégalités qui deviennent préjudiciables pour les pêcheurs des RUP* » a déclaré Isabel Carvalhais.

En réponse, la Commission européenne, représentée par M. Emmanuel Berck de la Direction Générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE), a rappelé les possibilités et les conditions qui encadrent ce financement et a indiqué que des discussions entre la Commission européenne et les autorités françaises étaient en cours.

Le rapport de François-Xavier Bellamy sur la conclusion de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'UE et la République de Maurice sera voté en commission de la Pêche le 24 mai prochain.

AGENDA DE LA SEMAINE

Semaine du 3 avril au 7 avril 2023

Lundi 3 avril

Parlement européen

Consilium de l'Union européenne

- Réunion du Comité spécial agriculture (CSA), au sujet notamment de la proposition de la Commission européenne sur les certifications des absorptions de carbone, 14h30
- Réunion du groupe de travail environnement, avec à l'ordre du jour un échange avec la Commission européenne au sujet de la proposition de directive sur les allégations environnementales, à partir de 9h30 et jusqu'au lendemain
- Réunion du groupe de travail compétitivité : échange de vues sur la proposition de règlement sur l'écoconception des produits, 14h30

Commission européenne

Mardi 4 avril

Parlement européen

Consilium de l'Union européenne

- *Réunion du groupe de travail environnement : examen d'une note de cadrage sur le règlement exportation des déchets, 9h30*
- *Réunion du groupe de travail forêts : information de la Commission européenne sur la mise en œuvre de la législation sur la déforestation, 10h*
- *Réunion du groupe de travail sur les politiques de la pêche*

Commission européenne

Transversal

Mercredi 5 avril

Parlement européen

Consilium de l'Union européenne

- *Conseil de l'UE : réunion du Comité des représentants permanents pour la préparation, entre autres, du Conseil Agriculture du 25 avril*
- *Réunion du groupe de travail sur les questions alimentaires et agricoles*

Commission européenne

- *Communication sur l'initiative citoyenne « Sauvez les abeilles et les fermiers ».*

Jeudi 6 avril

Parlement européen

Consilium de l'Union européenne

Commission européenne

Vendredi 7 avril

Parlement européen

Consilium de l'Union européenne

Commission européenne

Transversal